

### Consultations juridiques réservées aux personnes détenues en établissement pénitentiaire

JOURNEES TRIMESTRIELLES (LILLE-ANNOEULLIN et LILLE-SEQUEDIN)	-	-	de 14h	à 17h	Environ une fois tous les 3 mois	sur orientation par le SPIP
LILLE-SEQUEDIN	Chemin de la Plaine SEQUEDIN	03 20 30 28 00	de 14h	à 17h	Le 3e jeudi du mois	sur orientation par le SPIP
LILLE-ANNOEULLIN	Centre pénitentiaire ANNOEULLIN	03 20 48 02 92	de 14h	à 17h	Le 3e lundi du mois	sur orientation par le SPIP